

**DÉPARTEMENT DES PYRENEES ATLANTAIQUES
ARRONDISSEMENT DE PAU**

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 4 AVRIL 2023

Présents : M. HANON, Maire-président, M. GROUSSET, Mme LEMBEZAT, M. DESPLAT, Mme BAYLE-LASSERRE, MM. BOUNINE, SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAREAU, M. ETCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, WILS, VIVES, Mmes LAMAZERE, MARQUEHOSSE, M. RAMALHO, Mmes MUSEL, DOMBLIDES, MM. CONEJERO, BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE

Absents mais ayant donné pouvoir : Mme ROUSSET-GOMEZ (pouvoir à M. BOUNINE), M. ARENAS (pouvoir à Mme DE MORO), Mmes FOURQUET (pouvoir à M. DESPLAT), BOUBARNE (pouvoir à Mme LEMBEZAT), M. COSTEDOAT (pouvoir à M. SENSEBE), Mme DARSAUT (pouvoir à Mme LAMAZERE)

Secrétaire de séance : Mme LAMAZERE

23 – 55 - ÉCRÊTEMENTS SUR FACTURES D'EAU

Rapport présenté par Monsieur ETCHEBERTS, conseiller municipal :

Vu les demandes d'écrêtement concernant plusieurs factures d'eau potable,

Vu le règlement du service public de l'eau potable et notamment l'article 40 fixant les modalités de calcul des écrêtements sur les factures d'eau,

Vu l'article R2221-72 du Code Général des Collectivités Territoriales qui liste les dossiers relevant du Conseil municipal après avis du Conseil d'Exploitation.

Suite aux demandes des abonnés sur leur facture d'eau et après examen technique et administratif des services de la Régie des Eaux, il est proposé d'accorder l'écrêtement suivant d'un montant total de 2 523,62 € TTC qui se résume comme suit :

Exercice Session	MOTIF	N° FACTURE	MONTANT TTC ÉCRÊTÉ	
			Budget EAU	Budget ASSAINISSEMENT
2023	Fuite	20230401059	28,02 €	
2023	Fuite	20230400380	1 817,85 €	
2023	Fuite	20230401401	618,21 €	
2023	Fuite	20230400175	59,54 €	
		TOTAL	2 523,62 €	

Après en avoir délibéré, et après l'avis favorable sur les 3 dernières lignes et défavorable sur la 1^{ère} ligne du Conseil d'exploitation qui s'est réuni le 29 mars 2023, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, émet un avis identique que le Conseil d'exploitation sur les écrêtements présentés.

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le 18 avril 2023

ID : 064-216404301-20230404-23DEL55-DE



**Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 4 avril 2023
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.**

**Le Maire d'ORTHEZ,
Emmanuel HANON**

Publiée le

